

quelles une sous le vocable de Saint-Pierre et une autre sous celui de Saint-Martin près de laquelle était un cimetière où l'on avait coutume d'enterrer.

A Francheleins, Monseigneur trouve l'église beaucoup plus mal que toutes celles qu'il a déjà visitées, il souhaite de n'en point trouver de semblables. La paroisse n'était composée que de cent communiants presque tous pauvres. Les ornements étaient chétifs, il en manquait, ainsi que d'une armoire pour les serrer; ils étaient vieux et « indignes de servir à nos mystères ». Il n'y avait pas même une croix qui ne soit dessoudée. La statue de saint Martin, patron de la paroisse, était mutilée et tronquée.

A Amareins, les Minimes de Montmerle étaient nominateurs de la cure. Dans l'étendue de cette paroisse se trouvait la chapelle de Saint-Jean-de-Vaux où il y avait dévotion des lieux voisins le jour de Saint-Jean, les vendredis et les samedis. Dans l'église de Messimy se trouvait l'autel de Notre-Dame-de-Pitié où il y avait dévotion du peuple.

A Montmerle, Monseigneur assiste aux thèses de théologie qui lui sont dédiées par les Pères Minimes, puis il visite l'église où il y a un tabernacle de bois doré, artistement travaillé.

Dans la paroisse de Montceaux, au lieu dit Bethenin, se trouvait une chapelle sous le vocable de Saint-Jacques, abandonnée, avec quelques vestiges de cimetière.

La confrérie du Saint-Sacrement était établie dans l'église de Guéreins, dans celle de Mogneneins ainsi que dans celle de Genouilleux, où Messire Jacques Cartier, perpétuel de Saint-Jean, était curé depuis 1647. Dans l'étendue de la paroisse de Mogneneins, il y avait une chapelle sous le vocable de Saint-Jean et une autre sous celui de Saint-Alban, où il y avait dévotion du peuple.